

DROITS ET OBLIGATIONS DU BÉNÉVOLE – CONÇU ET ANIMÉ PAR FRANCE BÉNÉVOLAT POUR LA RÉGION HAUT-DE-FRANCE

ORGANISATEUR : MAISON DES ASSOCIATIONS DE TOURCOING

THÈME : LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES



Initiation



Gratuit



3 heures



Présentielle

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

limité à 12 personnes

ce module de formation vous permettra de mieux intégrer, fidéliser et valoriser les bénévoles de votre association grâce à :

une meilleure connaissance du cadre juridique du bénévolat et la mise à disposition d'outils (charte, convention d'engagement réciproque, passeport bénévole)

contenu :

- panorama du bénévolat associatif en France
- qui peut faire du bénévolat ?
- quel est le statut juridique du bénévole ?
- le bénévolat : un engagement réciproque
- le bénévolat et l'argent
- responsabilité et assurance
- valorisation du bénévolat

DATE(S) DE LA FORMATION

23 septembre 2021

9h30-12h30

LIEU DE LA FORMATION

100 rue de Lille
59200 Tourcoing

POUR S'INSCRIRE



03 20 26 72 38



geneview1@hotmail.com

STRUCTURE FORMATRICE



Maison des Associations de Tourcoing



Voir la présentation de cette structure